



COLLEGE
INTERNATIONAL
D'ETUDES SUPERIEURES
D'ESTHETIQUE - COSMETIQUE

Session académique 2025

MANUCURE & PROTHÉSISTE ONGULAIRE

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous vous remercions pour votre demande de renseignements concernant les formations données dans notre institution.

Le Collège a créé une formule originale qui permet à chacun de suivre uniquement la (ou les) spécialisation(s) dont il a besoin, avec un programme de cours à la carte permettant ainsi de satisfaire chacun.

*Le stylisme d'ongles est un métier qui s'apprend. C'est une activité à part entière mais également compatible avec une autre activité. C'est un métier d'avenir qui exigera de vous des qualités telles que **du professionnalisme, de la persévérance, de la patience et aussi de la psychologie...***



Etablissement et diplômes reconnus par la Chambre des Métiers du Grand-Duché du Luxembourg depuis 2000



FORMATION A LA MANUCURE & PROTHESISTE EN TECHNIQUE DU GEL



PROGRAMME

1^{er} journée :

Théorie liée à la manucure et explication du matériel nécessaire à cette pratique. Apprentissage de la manucure de base, de la pose vernis et du massage de la main, pratique en binôme.

2^{eme} journée :

Théorie liée à la pose de vernis semi-permanent et explication du matériel nécessaire à cette pratique. Apprentissage de la pose de vernis semi-permanent, du gainage et de la manucure combinée.

3^{eme} journée :

Théorie liée à la pose de gel et explication du matériel nécessaire à cette pratique. Apprentissage de la pose de gel avec rallongement chablon.

4^{eme} journée :

Suite de l'apprentissage de la pose gel avec rallongement chablon et apprentissage de la french.

5^{eme} journée :

Théorie liée à la retouche du gel et explication du matériel nécessaire à cette pratique. Apprentissage de la retouche gel.

6^{eme} journée ;

Suite de l'apprentissage de la retouche gel et apprentissage de l'application de décoration faciles.

7^{eme} journée ;

Examen théorique et pratique sur la matière vue en formation.

*La fin du cycle en **Manucure & Stylisme ongulaire** se clôturera par un examen complet tant **théorique que pratique** pour l'obtention d'un **DIPLÔME DE COMPÉTENCE** délivré par le Collège.*



Etablissement et diplômes reconnus par la Chambre des Métiers du Grand-Duché du Luxembourg depuis 2000



Notre agenda :



Le dimanche 05 octobre, le dimanche 12 octobre 2025, le dimanche 19 octobre 2025.

Le dimanche 09 novembre, le dimanche 16 novembre 2025,

Le dimanche 30 novembre, le dimanche 07 décembre 2025.

Examen le Dimanche 14 décembre 2025, horaire de 09h 30 à 14h 30.

Pour info : pour la réalisation d'une manucure et d'une pose ongle gel, il faudra amener un modèle sans ongles en gel.



MODELES de la FORMATION A

1er modèle I

Le dimanche 12 octobre 2025, le dimanche 19 novembre 2025

2èm modèle II différent

Le dimanche 16 novembre, Dimanche 09 novembre 2025

3èm modèle III différent

Le dimanche 07 décembre 2025



Minerval des cours : 1 450 €

(Frais supplémentaires à prévoir)



✓ (Kit **INDIGO NAILS** ongles en gel : obligatoire, produits, lampe, ponceuse, ... 450 €)

✓ (Kit Collège de manucure : obligatoire, produits, pinces, vernis, ... 100 €)

✓ a) **Minerval au comptant**, versement d'un montant de 1 450,00 € (Mille quatre cent cinquante euros) :

Pour la formation A au plus tard le 15 septembre 2025.

Délai nécessaire pour la réception des produits.

✓ b) **Minerval en deux échéances**, d'un montant de 725,00 € (Sept cent vingt cinq euros).

Pour la formation A acompte le 11 août 2025, solde au plus tard le 15 septembre 2025.

Une révision des acquis technique à domicile durant la formation sera nécessaire, supervisée et corrigée sur une période minimum de 45 heures.



Etablissement et diplômes reconnus par la Chambre des Métiers du Grand-Duché du Luxembourg depuis 2000



Horaire : ***En journées, de 09h 30 à 16h 30***

Réservation : ***Courriel : info@ciecn.be***

Boulevard Ernest Mélot, 2 - 5000 NAMUR - Tél. : 081 22.66.50

Compte : ***IBAN CBC - BE 57 7320 2075 6435 - CREGBEBB***

Communication : ***Nom - Prénom - paiement choisi.***

*Le déroulement de la formation sera dispensée avec un minimum de **six personnes et d'un maximum de huit personnes**, dans le cas contraire, la session sera ajournée ou reportée.*

*Lors de la formation, **une seule journée d'absence sera autorisée** pour maladie ou évènement exceptionnel. N'étant dispensé que sur sept journées, plus d'absence ne permettrait pas de vous accorder le certificat.*

Dans l'attente de vous compter parmi nous, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération.

Th. WAGNEUR,
DIRECTEUR.